

Compte rendu de séance
Conseil Municipal du 14 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 9 mars 2017, sous la présidence de Mr PETIT Ivan, Maire.

Étaient présents : COFFINEAU Philippe, GASNIER Agnès, MAROIS BOURILLON Danielle, adjoints, SONDAG Marc, NOREST Frédérique, RUFFELAERE Frédéric, COILLE André, PROCHASSON Laurence, MARCUEÏZ Dominique, arrivée de FORITE Emmanuel à 20h48

Absents excusés : FALZON Yvan (pouvoir donné à COILLE André) PAROUX Agnès (pouvoir donné à GASNIER Agnès)

Absent : CARRE VASSEUR Gaëlle

Secrétaire de séance : MARCUEÏZ Dominique

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 février 2017

Il n'y a pas de remarques particulières, ni de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 2 février dernier, celui-ci est donc approuvé à l'unanimité.

Délibération pour demande subvention DSIL

A l'unanimité, le conseil

- adopte le projet de réhabilitation de bâtiments communaux en salles polyvalentes

- adopte le projet de financement

| | |
|----------------|-------------|
| Travaux | 312 958,95€ |
| Frais d'études | 39 243,21€ |
| TOTAL | 352 202,16€ |

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Subvention Conseil Départemental | 30 420,00€ |
| DSIL | 176 101,08€ |
| Région centre | 25 400,00€ |
| Fonds propres et emprunts | 120 281,08€ |
| TOTAL | 352 202,16€ |

- autorise le Maire à déposer un dossier de demande subvention au titre de DSIL2017

Délibération pour demande de subvention réserve parlementaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de réaliser les travaux de réhabilitation de l'ancienne école ainsi que réhabilitation de bâtiments communaux en logements locatifs et autorise le Maire à déposer un dossier au titre de la demande de subvention parlementaire.

Nomination d'un membre titulaire et d'un suppléant pour la CLECT

Ivan PETIT est élu membre titulaire, Philippe COFFINEAU élu membre suppléant.

Nomination d'un membre titulaire et d'un suppléant pour le syndicat de gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret

Dominique MARCUEÏZ est élu membre titulaire, André COILLE est élu suppléant.

Une réunion est d'ores et déjà prévue à Fay Aux Loges le 4 juillet à 18 heures.

Admission en non valeur d'une créance

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en non valeur une dette d'un montant de 58,33€ concernant le budget assainissement de l'exercice 2007.

Constitution du bureau et tour de garde pour les élections présidentielles

Bureau : Président Ivan PETIT – Vice Président Philippe COFFINEAU

Secrétaire : Frédérique NOREST

Assesseurs : André COILLE et Laurence PROCHASSON

Tour de garde du 1^{er} tour

| 8h-11h30 | 11h30-15h30 | 15h30-19h |
|---------------------------|--------------------|---------------------|
| Danielle MAROIS BOURILLON | Agnès PAROUX | Marc SONDAG |
| Frédérique NOREST | Philippe COFFINEAU | Laurence PROCHASSON |
| Agnès GASNIER | Dominique MARCUEYZ | André COILLE |

Informations et questions diverses

Dans le cadre du programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » ouvert sur le territoire de l'Agglomération Montargoise et du Pays Gâtinais, une convention a été co-signée par M le Maire et Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie afin d'obtenir des subventions pour l'installation d'une chaudière à granulés dans les futures salles associatives et la réalisation de travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public.

Comice la participation sera de 1,30€ par habitant par commune.

SIRIS la commune participera à hauteur de 82 615,00€ pour l'année 2017.

Action pour la mobilité numérique Marc SONDAG fait part au Conseil des actions menées pour obtenir auprès des autorités compétentes un réseau mobile téléphonique et internet en adéquation avec les besoins de ses habitants. L'objectif étant de se manifester auprès de l'ARCEP, des décideurs en la matière au niveau départemental et des opérateurs pour la pose d'une antenne 4G couvrant 7 villages aux alentours, soit 3500 habitants. Une pétition est mise en place et acceptée par le Conseil, elle sera proposée à la signature le 23 avril prochain, à la mairie de Chailly ainsi qu'à Thimory, Presnoy, Auvilliers-en-Gâtinais, Noyers, Lombreuil, et Beauchamps-sur-Huillard. L'évolution des actions est accessible sur le site internet de la commune.

Projet de décoration du poste électrique situé de l'autre côté du pont, en face de la salle du presbytère. Il est proposé aux habitants de réaliser une maquette pour la décoration de 3 des 4 faces du bâtiment. Une affiche est apposée sur les panneaux municipaux et diffusée sur le site internet de la commune. L'esquisse retenue sera reproduite par un peintre. Enedis (propriétaire du poste) participera financièrement à la réalisation du projet.

Chemin de la Clémendière suite à la visite du site le mois dernier par certains élus, l'échange semble intéressant, le conseil municipal doit se positionner, le propriétaire participera aux frais.

Zérophyto les nouveaux conseils et les nouvelles possibilités annoncés par des associations compétentes représenteraient une somme importante, le Conseil décide d'attendre pour l'instant.

Commission solidarité il est proposé une opération : nettoyons la nature le 1^{er} avril, avec les élèves.

SMGCO une réunion du comité syndical s'est tenue à Chailly le mercredi 1^{er} mars. Le Département a fait une présentation de sa nouvelle stratégie - actions menées suite aux inondations et avenir touristique - concernant le canal d'Orléans.

Fleurissement le projet d'aménagement aux Rouche Moulins est suspendu sur proposition du premier adjoint car il y a des soucis d'accumulation des eaux pluviales, contact sera pris avec le technicien de la C2C.

Jeux intervillages la commune de Montereau souhaite organiser des Jeux intervillages le dimanche 2 juillet et sollicite la commune pour faire participer une équipe de 10 personnes. Les candidats doivent se faire connaître auprès de Laurence PROCHASSON.

Commissions finances : jeudi 23 mars à 19h, jeudi 30 mars à 19h

Prochain conseil : jeudi 13 avril à 20h

Fin de la séance à 23h10.